



Contribution de Solidaires

Note argumentaire contre les prétendus « avantages et privilèges » des personnes retraitées

Les personnes en retraite sont souvent l'objet de critiques, parfois virulentes, contre ces vieux improductifs, oisifs plus riches que la moyenne de la population, qui coûtent cher notamment à la Sécurité sociale (pensions, maladie) ... tout cela pour opposer les uns aux autres et préparer l'absence ou la baisse de la revalorisation des pensions ... ou la suppression de la déduction de 10 % dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

Les 9 organisations de retraité·e·s ont mis en commun leurs réflexions et arguments pour les mettre à disposition des équipes.

Le niveau de vie

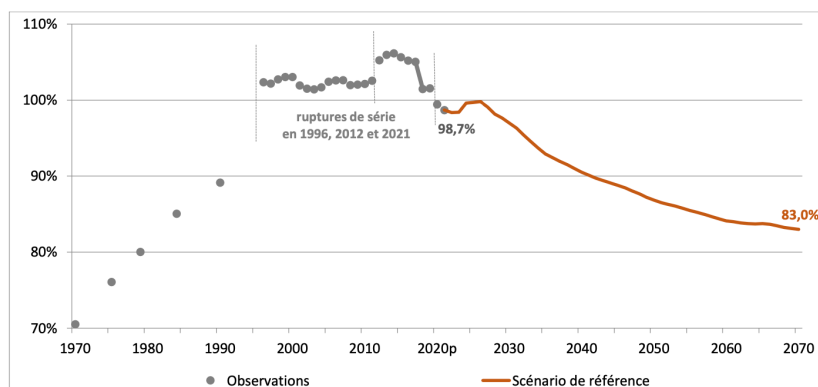
C'est ce qui revient le plus souvent, les retraité·e·s, alors qu'ils ne produisent rien, auraient un niveau de vie supérieur à celui des personnes qui travaillent. C'est faux !

Les commentateurs malhonnêtes mélangent les actifs (c'est-à-dire statistiquement les personnes qui travaillent ou qui sont au chômage) **avec la population** qui, selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) qui a réalisé le graphique ci-dessous, comprend « *les inactifs non retraités (enfants, étudiants, femmes au foyer, personnes handicapées ou invalides, etc.) qui ont un niveau de vie relativement faible* », ce qui fait baisser la moyenne.

Selon le COR, le niveau de vie moyen des actifs (non-visible sur ce graphique) est supérieur à celui de l'ensemble de la population et à celui des retraité·e·s. Sur le graphique, le niveau de vie des retraité·e·s est supérieur à celui de la population lorsque la courbe est au-dessus de 100 % (ça, c'était avant) et inférieur en dessous (c'est maintenant et c'est de pire en pire).

Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), le niveau de vie des retraité·e·s est supérieur de 40 € à celui des actifs... Qui a raison ? Disons que le niveau de vie est comparable.

**Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population
observé et projeté dans le scénario de référence**



Dans le passé, le niveau de vie a augmenté. Le début du graphique du COR, entre 1970 et 1996, montre que les pouvoirs publics ont pris conscience de l'extrême pauvreté des retraité·e·s et ont mis en place une politique d'augmentation de leur niveau de vie jusqu'à un niveau comparable à celui de l'ensemble de la population (actifs et inactifs). Les retraité·e·s ont profité de l'augmentation générale du pouvoir d'achat : les pensions de droit direct ont progressé de 20 % en moyenne entre les générations 1930 et 1950, les générations les plus récentes ont eu des carrières plus favorables, les niveaux de qualification et de salaire s'étant accrus au fil des générations (diminution progressive du non-salariat notamment agricole, généralisation des régimes complémentaires).

Un niveau de vie comparable est normal, d'autant plus que le niveau de vie :

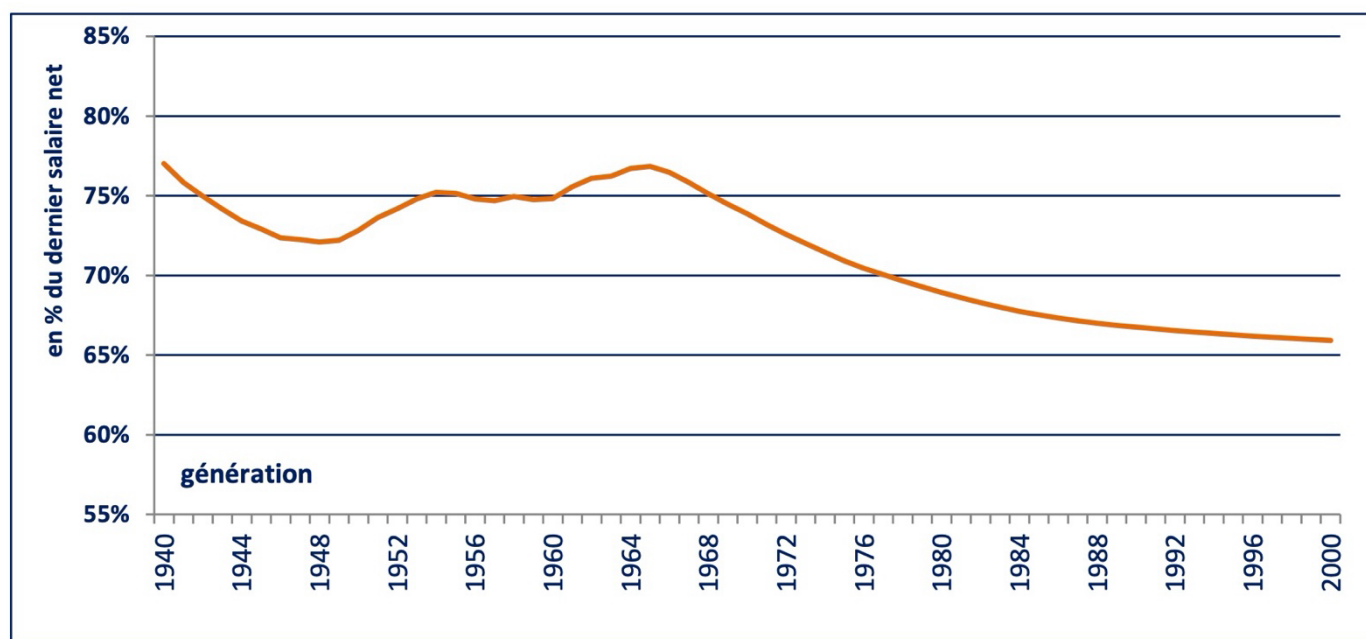
- **Comprend les revenus (dont les pensions) ET le patrimoine** qui, selon toute logique, s'acquière et s'accumule tout au long de la vie, est supérieur en fin de vie qu'à celui de la naissance. Le patrimoine représente 9,3 % des revenus pour l'ensemble de la population et 14,9 % de ceux des retraités.
- **Se mesure par ménage en tenant compte du nombre d'enfants à charge** : « *L'indicateur de niveau de vie tient compte des différences de structure des ménages. En effet, bien que les ménages de retraités aient des revenus en moyenne plus faibles que l'ensemble de la population, leur niveau de vie est en moyenne plus élevé, car ils ont plus rarement des enfants à charge* ».

Inquiétant, le niveau de vie va chuter. La baisse a commencé, le niveau de vie des retraité·e·s, qui était légèrement supérieur à celui de la population, est déjà légèrement inférieur (98,7 % en 2021) et va chuter à 83 % en 2070.

Cette baisse historique est la conséquence du cumul de toutes les régressions sociales : calcul de la pension sur les 25 (et non plus 10) meilleures années, indexation des salaires portés au compte sur l'inflation (et non plus le salaire moyen qui augmente plus), augmentation de la durée de cotisation, décote.

Ces régressions ont et auront d'autres conséquences dramatiques

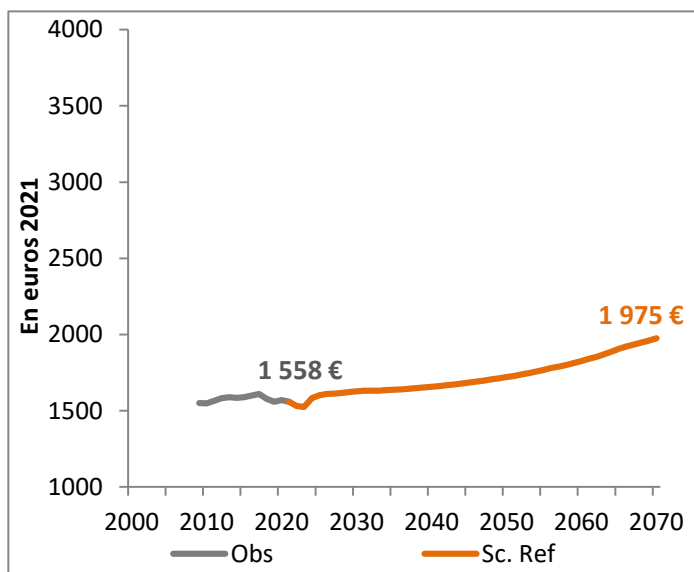
Le taux de remplacement est la pension par rapport à l'ancien salaire, il était environ de 75 %. Le graphique du COR montre l'évolution du taux de remplacement net à la liquidation du non-cadre du secteur privé (départ à la retraite au taux plein au régime général sans décote ni surcote) :



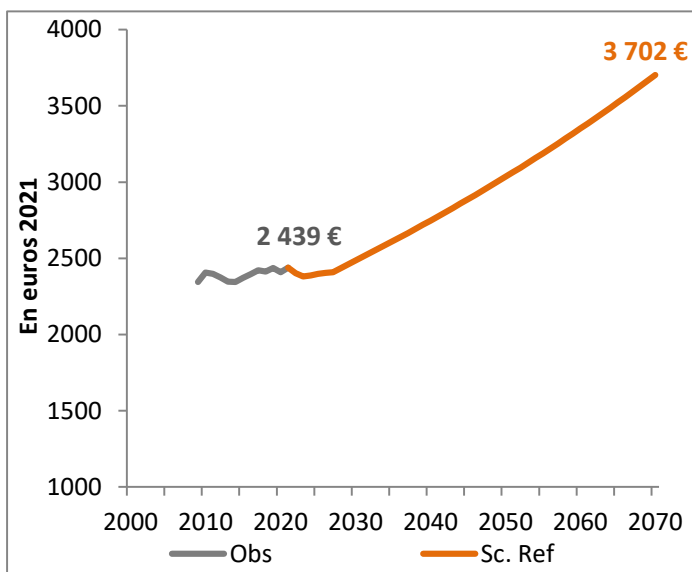
La pension représente 75 % de l'ancien salaire. Sous l'effet des « réformes », la pension ne sera plus que de 66 % pour la génération 2000.

La pension moyenne augmenterait en euros constants (corrigés de l'inflation), mais moins que les revenus d'activité moyens à cause de l'indexation des pensions sur les seuls prix et des mesures qui diminuent le rendement du régime Agirc-Arrco.

Pension nette moyenne en euros constants 2021



Revenu net d'activité moyen en euros constants 2021



La pension, inférieure au revenu d'activité, augmenterait moins vite.

Le taux de retour montre ce que touche en moyenne un·e retraité·e par rapport aux cotisations versées pendant sa vie d'actif. Il évolue en fonction du contexte démographique. Il sera plus bas pour les générations qui liquideront dans les décennies à venir.

Taux de rendement interne (départ à la retraite au taux plein) du non-cadre du secteur privé (hors coefficient de solidarité).

